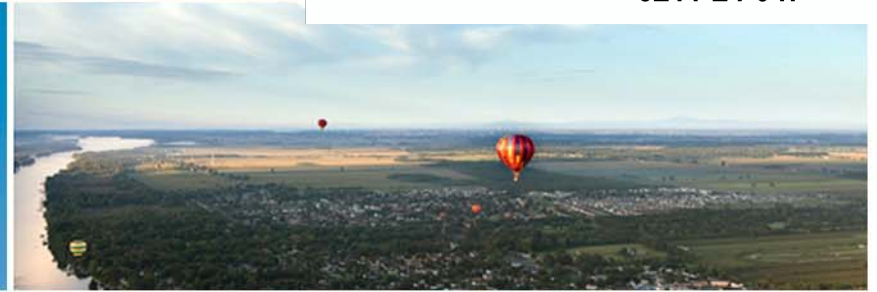


279

DA1

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047



Parc éolien de Saint-Valentin

Audiences publiques sur l'environnement

Mars 2011



Plan de présentation

- Qui est Venterre?
- Contexte de l'énergie éolienne
- Détails sur le projet de Saint-Valentin
- Processus de consultation et préoccupations

Qui sommes-nous ?

- Venterre est une compagnie de TransAlta
- TransAlta : entreprise canadienne centenaire producteur d'énergie
- Plus grand producteur d'énergie éolienne au Canada (près de 1000 éoliennes)
- TransAlta au Québec
 - Mise à niveau du parc éolien Le Nordais 99 MW (132 éoliennes)
 - Saint-Valentin 51.8 MW (25 éoliennes)
 - New Richmond 67.8 MW (33 éoliennes)
 - 5 bureaux régionaux

Pour le développement d'énergie renouvelable

Puissance mondiale installée : 194 000 MW (plus de 150 000 éoliennes)

Canada : 4 155 MW (2 500 éoliennes)

Québec : 658 MW (100 000 foyers - 500 éoliennes)

L'éolien au Québec

- Mise en service du premier parc éolien Le Nordais en 1998
- Politique énergétique Québécoise visant 4000 MW d'ici 2015
- Appel d'offres de 1 000 MW en 2002 (région de la Gaspésie)
- Appel d'offres de 2 000 MW en 2005 (ensemble du territoire Québec)
- Appel d'offres de 500 MW en 2008 (communautaire et premières nations)

Une industrie bien encadrée

Les projets éoliens doivent satisfaire les exigences dictées par :

- Territoire agricole (CPTAQ, MAPAQ)
- Distances séparatrices (Municipalités, MRC, MAMROT)
- Inventaires biologiques (MDDEP et MRNF)
- Suivis du milieu humains et biologiques (MDDEP)
- Analyses visuelles (MAMROT et municipalité (PIIA))
- etc.

Le projet de Saint-Valentin en bref

Historique des partenariats du projet

2006

Initiation du projet par Air Énergie TCI

2007

Partenariat avec Canadian Hydro Developers - VENTERRE

2009

Acquisition de Canadian-Hydro (Venterre) par TransAlta

Pourquoi Saint-Valentin ?

Appel d'offres d'Hydro-Québec de 2 000 MW d'énergie éolienne

Projet soumis à Hydro-Québec pour :

- Qualité de la ressource éolienne
- Proximité du réseau de transport d'énergie
- Proximité des centres urbains
- Volonté des intervenants à s'impliquer dans le projet

Le projet en bref

- 51.8 MW (équivalent de 8 500 foyers)
- 25 éoliennes Enercon E82
- Minimum de 750 m des bâtiments résidentiels
- Empreinte sur le territoire agricole : 9 ha (0,13 % des terres en culture)
- Jusqu'à 100 travailleurs en période de pointe
- Investissement de 150 millions de dollars (15-20 millions localement)
- Mise en service prévue : 1^{er} décembre 2012



Énercon E82 - Une éolienne à la fine pointe de la technologie

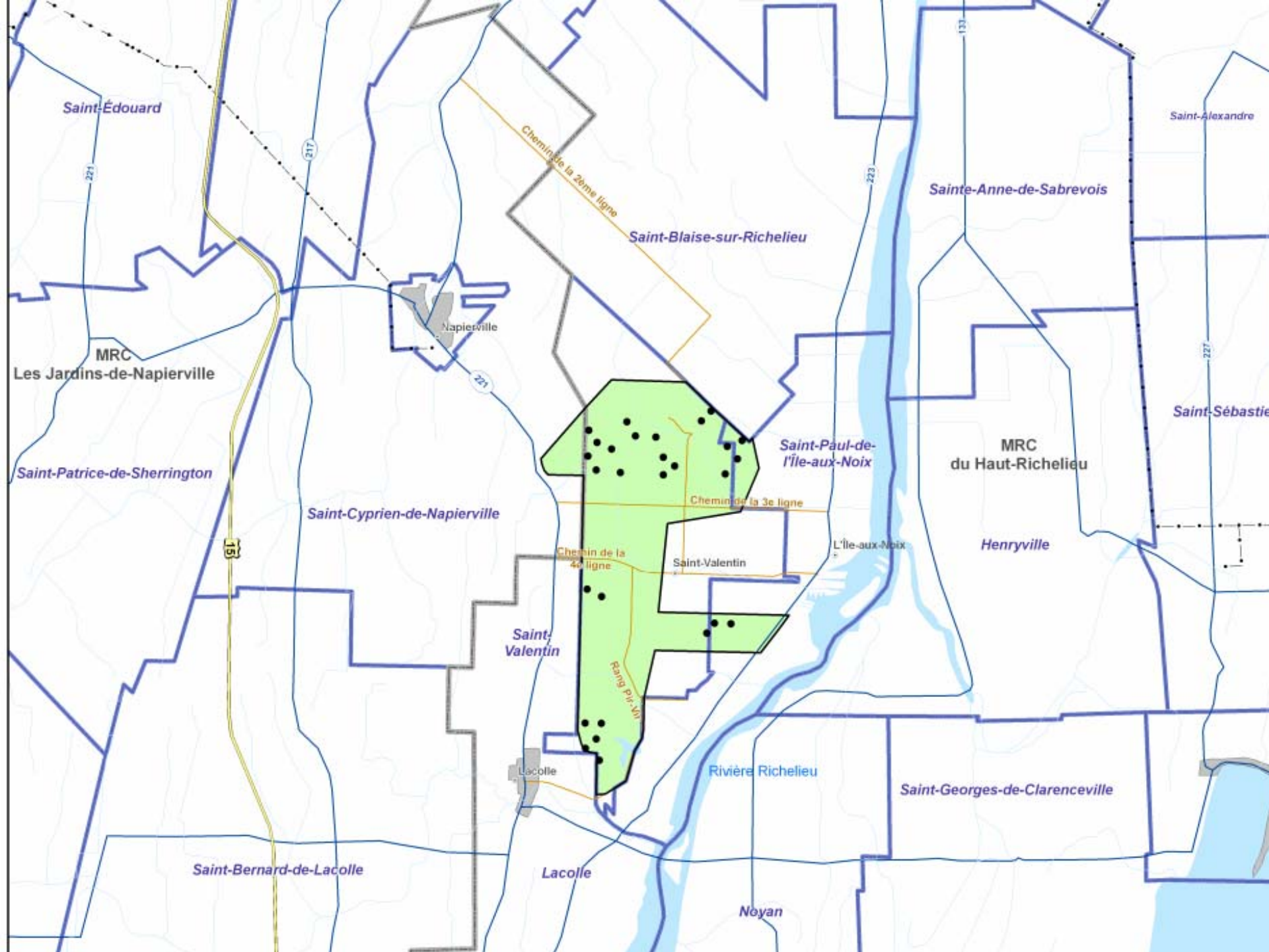
Nombre d'éoliennes	25
Puissance totale installée	51,8 MW
Hauteur de la tour au moyeu	98 m
Diamètre du rotor	82 m
Hauteur totale de l'éolienne	139 m

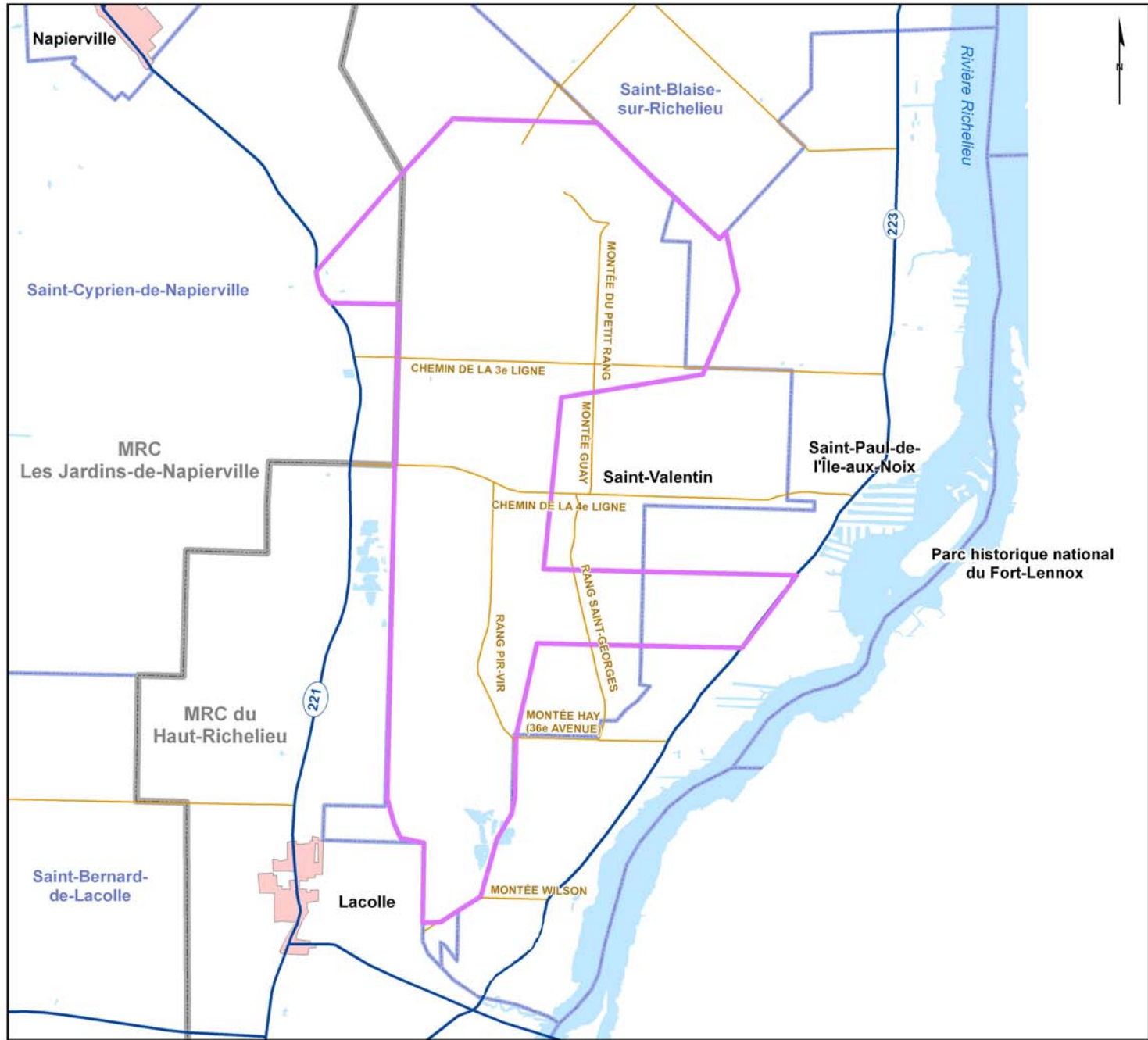


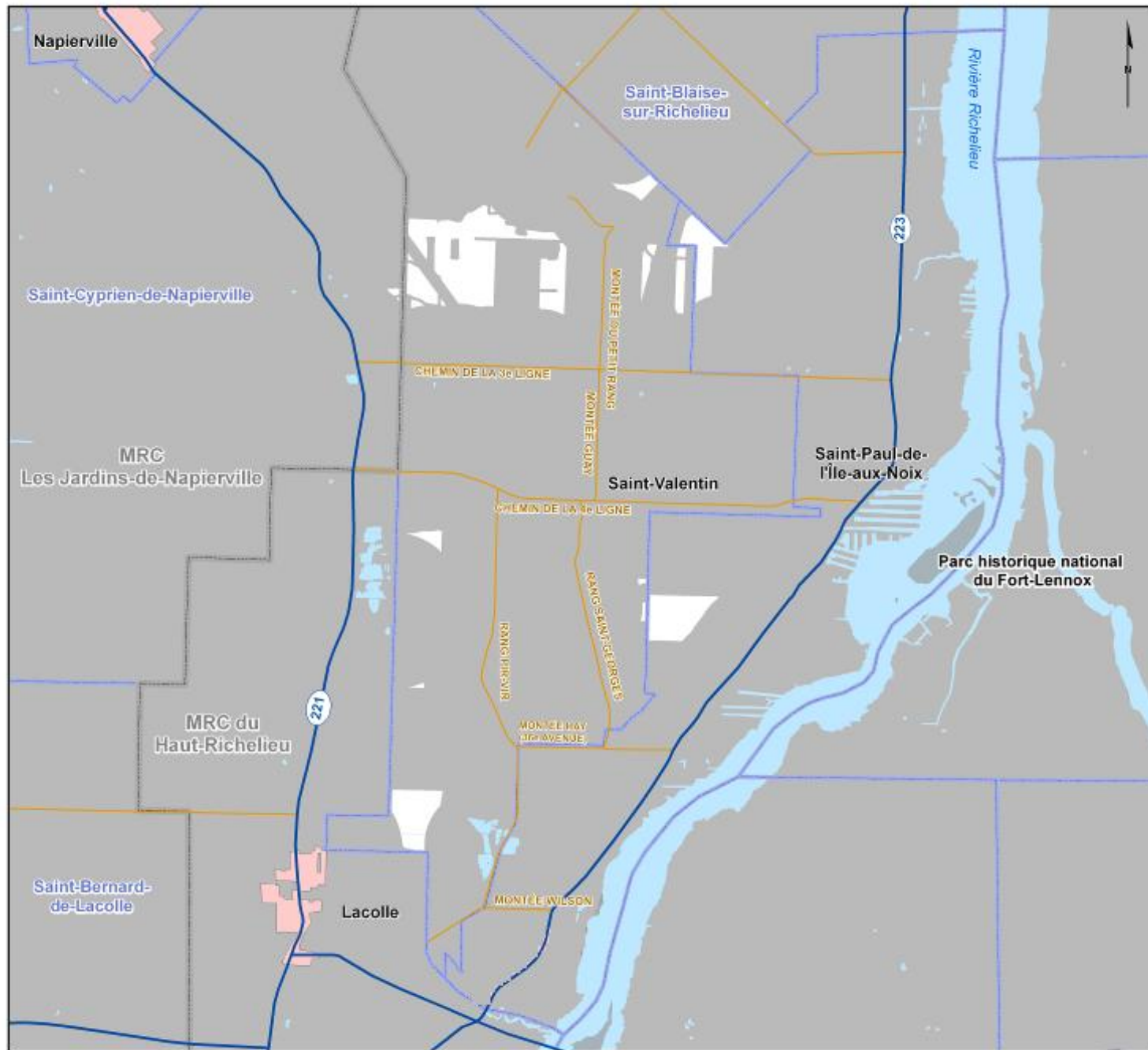
Emplacement des éoliennes

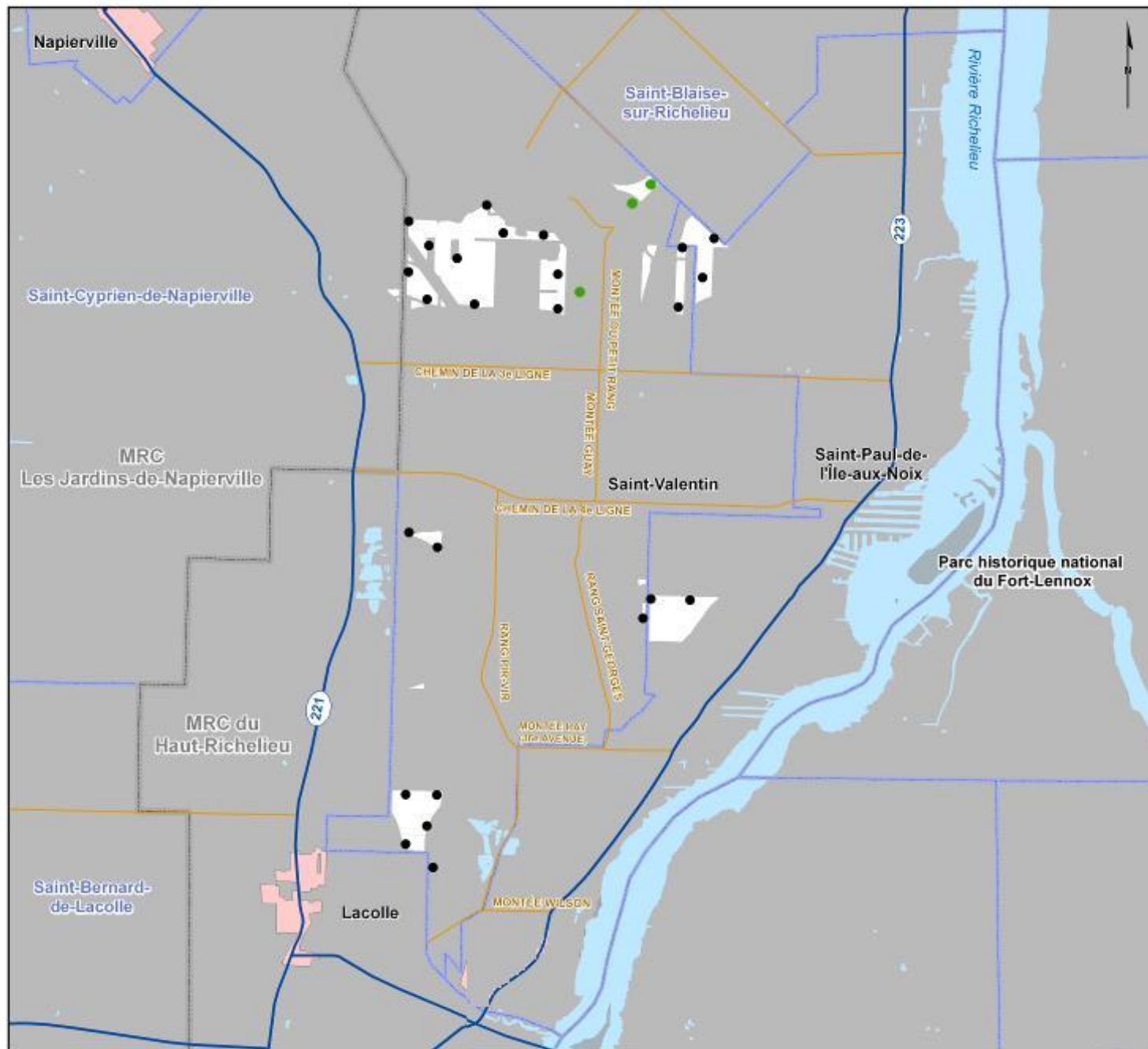
28 positions présentées – 3 positions alternatives

<u>Municipalités</u>	<u>Nombre d'éoliennes</u>	<u>MW</u>
St-Valentin	24 max	49,8 max
St-Paul-de-l'île-aux-Noix	4 max	9,2 max









Étude d'impact sur l'environnement



Processus consultatif

- Processus de consultation est continu
- Plus de 60 rencontres avec des organismes et des représentants du milieu
- Consultation continue des propriétaires depuis 2006
- Rencontres « portes ouvertes » et séances d'information en 2007, 2008 et 2010
- Ouverture du bureau de projet à Saint-Valentin en 2010
- Médias, feuillets d'information, site Internet, ligne téléphonique
- Mise en place du comité de suivi

Les préoccupations soulevées

L'aspect visuel

- Analyses paysagères (MDDEP et PIIA)
- 25 simulations visuelles
- 750 m minimum des résidences



Les préoccupations soulevées

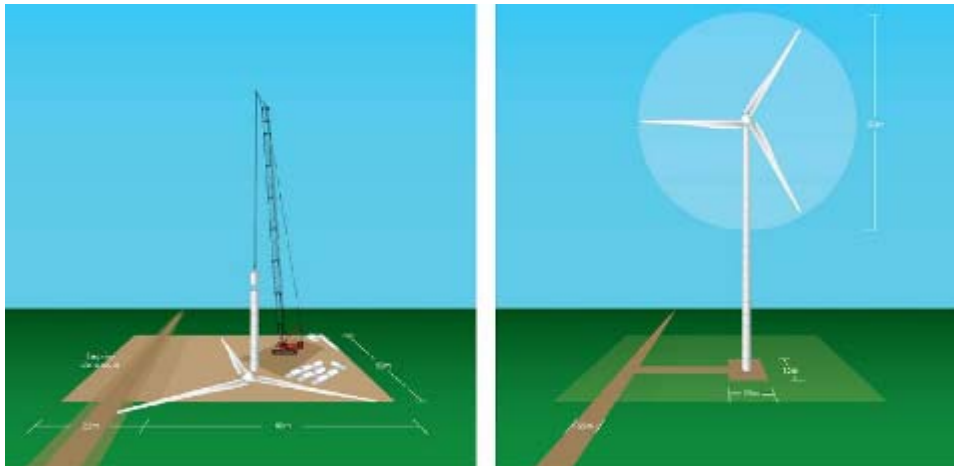
Les valeurs de propriétés

- Études exhaustives réalisées aux USA et en Ontario concluent qu'il n'y a ***pas de lien démontrable*** entre la fluctuation des valeurs de propriétés et la présence d'éoliennes.
- **En Gaspésie :**
 - Pas de lien sur la valeur foncière selon quelques municipalités
 - Les parcs éoliens ne sont pas perçus négativement

Les préoccupations soulevées

L'industrie agricole

- Empreinte permanente : moins de 9 ha
- Programme de compensation afin de ***viser aucune perte de production***



Les préoccupations soulevées

La santé et les parcs éoliens

Études gouvernementales et d'experts analysant les liens potentiels.

- Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ), 2009
- Médecin Hygiéniste en Chef de l'Ontario, 2010
- Organisation mondiale de la santé, 2009
- Conseil de recherche national en santé et médecine, Australie, 2010
- Académie française de médecine, 2006
- Comité d'experts indépendants, 2010

Pas de problème de santé lié aux éoliennes anticipé étant donné les **distances séparatrices** de plus de 750 m.

Aucun incident rapporté aux DSP Gaspésie/Bas-St-Laurent
(12 parcs éoliens en opération depuis 1998 et 500 m des résidences)

Les préoccupations soulevées

Retombées économiques

Projet de 150 millions de dollars

15 à 20 millions localement pendant la construction

- Ingénierie et design
- Construction et amélioration de routes
- Excavation, Béton
- Installation des éoliennes (grues)
- Transport des équipements sur le site
- Surveillance de construction et environnementale

Retombées pour les communautés locales : plus de **750 000\$/année**

Échéancier du projet

Développement (2006-2011)

- Consultations, autorisations environnementales (MDDEP et CPTAQ), études préconstruction

Construction (2012)

- Chemins d'accès, réseau collecteur, éoliennes

Exploitation (1^{er} décembre 2012)

- Mise en service du parc éolien





Merci

www.venterre.ca

1-800-687-1409

